ACCEPT [Ger] Breaker 12'' (Polydor - 1981)



Après deux premiers albums que d'aucuns qualifieraient de « légers » [1],

malgré certes un réel crescendo hard, *Breaker* présente finalement la facette d'**ACCEPT** telle qu'elle brillera toujours au firmament heavy metal teuton. Ce savant mélange de riffs imparabales, de mélodies twinguitarisées (la pochette y fait d'ailleurs une très discrète allusion), de vocaux aigus et râpeux et de rythmes enlevés jusqu'au speed, tout ça fait de *Breaker* un classique de dix titres remuants (le morceau-titre est un bijou, sans parler du bucolique *Son of a bitch*, *Run if you can*, la profession de foi *Feelings*, le très glam anglais *Midnight highway*, le costaud *Down and out* ou le très *Rocker* d'**AC/DC** *Burning*) parfaits pour une séance de destruction de cervicales. À part bien sûr les ballades *Can't stand the night* et *Breaking up again* (chantée par le bassiste **Peter Baltes**), au demeurant fort réussies.

Breaker est le premier d'une belle série de coups de metal mémorables

qui va déclencher des vocations dans son Allemagne natale et bien au-delà malgré une couverture suspecte de machisme mais on avait tellement l’habitude de coller des femmes simili-terrifiées partout sur des affiches ou des pochettes que cela reste discutable ! Et puis, à la place de cette jolie frimousse, on aurait forcément trouvé un homme à barbe laid !

[1] afin de lire plein d’autres chroniques sur les groupes cités, clique juste sur leur nom en rouge.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.